

Décret n° 2013-197 du 21 mai 2013. M. **ONDONGO (Gilbert)**, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, est nommé ordonnateur national du fonds européen de développement.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires.